RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 D 00568
Numéro SIREN : 485 372 197
Nom ou dénomination : ABC INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt 2145

ABC INVESTISSEMENT

-

Transformation en
Société par actions simplifiée

Société civile au capital de 15 600 €

Siège social : 415 Rue Nungesser et Coli Zac du Long Buisson 2,

27 930 GUICHAINVILLE

RCS : Evreux 485 372 197

AUDIT EXPERTISE COMPTABILITE

GROUPE SOFINOR

SOFINOR AUDIT

N° de SIRET 504 654 831 000 16

Siège social : 195 Rue des Ajoncs Tourlaville BP 90,

50 110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Société de commissariat aux comptes

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation d'une Société civile en Société par actions simplifiée

ABC INVESTISSEMENT

Société civile
Siège social : 415 Rue Nungesser et Coli Zac du Long Buisson 2,
27 930 GUICHAINVILLE
R.C.S. : Evreux 485 372 197

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, par décision des associés en date du 28 février 2022, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondage les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- À vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

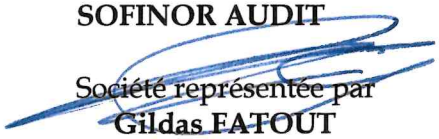
La valeur des biens composant l'actif social n'appelle aucune observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observations de notre part.

À Cherbourg-en-Cotentin, le 17 mars 2022

Le Commissaire à la transformation
SOFINOR AUDIT



Société représentée par
Gildas FATOUT
Commissaire aux comptes